

# DÉLIBÉRATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 31 mars 2008 – Convocation du 25 mars 2008

Compte rendu affiché le 7 avril 2008

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

**Présents :**

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme MAY, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme BROSSARD, Mme GOYON-GUILLAUME, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MACHURAT, M. MARTIN-RABAUD, M. DESBOIS, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

**Absents représentés**

M. CHRETIN par Mme SORREL-DUNAND ; Mme BARTHOD par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	27
Votants	29
Exprimés	29

**Objet : Désignation des représentants  
au Conseil d'Administration de l'Hôpital Intercommunal  
Neuille-Fontaines**

Monsieur le Maire rappelle que la commune dispose de 3 sièges au sein du Conseil d'Administration de l'Hôpital Intercommunal de Neuville-Sur-Saône.

Il précise que les membres du Conseil d'Administration doivent être choisis au sein du Conseil Municipal de la commune siège.

Il indique en conséquence qu'il convient de désigner **3** représentants pour siéger au Conseil d'Administration de l'Hôpital Intercommunal Neuville-Fontaines, comme délégués de la commune de Neuville-Sur-Saône.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les résultats des élections municipales du 16 mars 2008,
- **PROCEDE** à l'élection et constate les résultats suivants :

- Votants : 29
- Exprimés : 29

**Jean-Claude OLLIVIER, Valérie GLATARD et Alain MARTIN-RABAUD : 29 voix**

- **DESIGNE** en conséquence **Jean-Claude OLLIVIER, Valérie GLATARD et Alain MARTIN-RABAUD** en tant que délégués pour siéger au Conseil d'Administration de l'hôpital Intercommunal Neuville-Fontaines,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuille-Sur-Saône, le 31 mars 2008  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 03/04/2008
- Publication ou affichage le 03/04/2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 3 avril 2008  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.